

CR Conseil municipal 05/06/2026

Absents : Remi Buttet, Léa Dujardin Rey

Absents et représentés : Grégoire Gosselin (pouvoir donné à Evelyne Prêle)

Présents : Alice Bacque, Charles Perrin, Sabrina Schmidt, Sofian Soukehal, Jacqueline Théry, Victoria Lafond, Didier Lacroix, Evelyne Prêle

Approbation à l'unanimité du conseil du 10 avril 2026 après rectification de la constitution de la commission d'appel d'offre Mme le Maire est présidente de droit et Grégoire GOSSELIN est titulaire.

1. Elections sénatoriales

7 sénateurs dans le Rhône élus au scrutin proportionnel.

Titulaire : Evelyne PRÊLE – 9 suffrages

Suppléants : Jacqueline Théry, Grégoire Gosselin, Didier Lacroix, – 9 suffrages

2. Subventions

Budget : 7000 euros

Saint Appolin'airs : 1700 euros

Union des chasseurs : 370 euros

ADMR : 70 euros

Ecole Saint Charles (2 élèves) : 1054 euros

MFR Lamure (2 élèves) : 140 euros

MFR Charantais (1 élève) : 70 euros

CFA Roannais (1 élève) : 70 euros

Découverte en pays de Tarare : 125 euros

Subventions votées à l'unanimité

Comité des fêtes (7 votants pour –2 exclus LACROIX Didier et GOSSELIN Grégoire): 2700 euros

Reste : 701 euros

3. Subventions demandées

Subventions des amendes de police : pour le financement d'une place PMR sur le parvis de la mairie

Votée à l'unanimité

4. Déploiement de la fibre

Vœu du conseil municipal relatif à la persistance des zones blanches pour l'accès à la fibre optique.

Par le biais de la COR les 31 communes du territoire interpellent les organismes concernés.

Voté à l'unanimité

5. Nominations :

Nomination d'un correspondant défense

Didier Lacroix

Voté à l'unanimité

Nomination de référent Ambroisie

Sofian Soukehal et Alice Bacque

Rôle : signaler la présence d'Ambroisie lorsqu'observée

Nomination de référent foncier pour la SAFER

Charles Perrin

Nomination d'un délégué au centre aéré les gônes du Soanan

Sabrina Schmidt

6. Budgets

Présentation des budgets votés par le précédent conseil

Questions diverses :

Sofiane Soukéhal va définir une date pour la visite de la forêt pour le conseil municipal.

Normalement en septembre